



SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE LA DIVES

fondée en 1922

AVIS DE COURSE

Régate Guillaume – Dimanche 14 août 2022

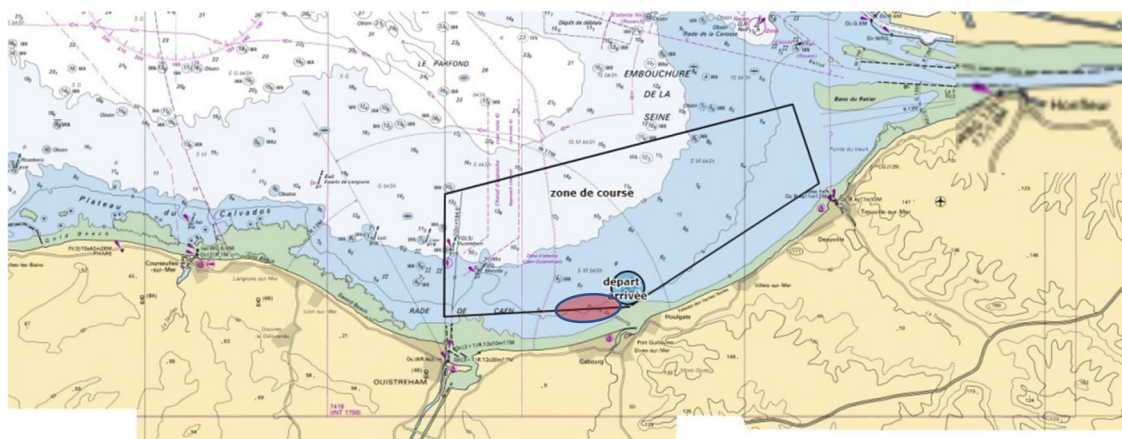
1. PROGRAMME

La régata se déroulera selon le programme suivant :

Ouverture des portes	10h25
Départ Bateau Comité (PM -2h)	11h00
Briefing (PM -1h15)	11h45 en mer
1 ^{er} signal d'avertissement (PM -1h) aux environs de la DI	12h00
Pleine Mer	13h19 – Coeff. 103
Fin de la régata, au plus tard (PM +2h)	~15h00
Proclamation des résultats et pot	17h00
Fermeture des portes	16h35

2. ZONE DE COURSE

2.1 La zone de course sera située au large du port de Dives-Cabourg-Houlgate, en face de la ville de Cabourg (matérialisée en rouge ci-dessous)



Les bateaux devront impérativement s'écarter à plus de 0,5 MN du bateau câblé au niveau de Merville-Franceville

2.2 Coordonnées des bouées

DI	49°19.214' N	00°05.825' W
Merville	49°20.500' N	00°14.700' W
Trouville SW	49°22.55' N	00°02.819' E



SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE LA DIVES

fondée en 1922

3. PARCOURS

- 3.1 Le parcours de type côtier ou construit sera décrit dans les instructions de courses (IC). Le parcours à effectuer sera indiqué lors du briefing en mer et par un pavillon au Bateau Comité
- 3.2 Le départ sera donné aux environs de la DI (zone en vert sur la carte)

4. CLASSEMENT

- 4.1 Le classement sera établi en fonction des types de bateaux inscrits et du parcours retenu, lui-même fonction de la spécificité des concurrents

5. RÈGLES

- 5.1 La régata sera régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2021-2024
- La partie B section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2
- Les règles de jauge 2021 Osiris de la Fédération Française de Voile
- Les règles de classe des séries admises
- Les instructions de course (IC) disponibles sur le site de la SRD

- 5.2 Les concurrents participeront à la régata entièrement à leurs propres risques La décision de participer à une course ou de rester en course relèvera de leur seule responsabilité

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, les concurrents déchargent l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel

- 5.3 Les participants devront respecter les règles sanitaires en vigueur les jours de l'épreuve, à leur bord et lors des manifestations accompagnant les régates

6. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 6.1 La régata sera ouverte à tous les bateaux francisés disposant de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière à moins de 6 milles d'un abri et titulaires d'un certificat Osiris valide dont le coefficient net est au minimum de 10
- 6.2 Tous les bateaux devront être équipés d'une VHF et d'un moteur
- 6.3 Chaque bateau participant devra détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1 500 000€ par incident, ou son équivalent



SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE LA DIVES

fondée en 1922

- 6.4 L'équipage devra être composé de 2 personnes au minimum
Les skippers devront être en possession de leur licence FFV Compétition ou d'une licence temporaire accompagnée d'un certificat médical avec la mention « pratique de la voile y compris en compétition »
Les mineurs devront être munis d'une autorisation parentale
Le port du gilet de sauvetage sera obligatoire pour tous les participants
- 6.5 Les bateaux admissibles s'inscriront en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site de la Société des Régates de la Dives www.srd-yachtclub.fr (« Les Activités » puis « Le Programme 2022 »)
- 6.6 Les frais d'inscription par bateau non-membre de la SRD sont de 10€
Ils seront payables lors de l'inscription :
- De préférence en ligne en suivant le lien figurant sur le formulaire d'inscription
- A défaut par virement sur le compte :
IBAN : FR76 1010 7007 3400 2230 2256 302538 / BIC : BREDFRPPXXX

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire veuillez contacter :

La Société des Régates de la Dives
Port Guillaume de Dives – Cabourg – Houlgate
Quai Bernard Magne
14160 Dives-sur-mer

06 85 31 39 91 / 06 32 11 34 53

contact@srd-yachtclub.com

www.srd-yachtclub.fr